

Nouméa, le 8 juin 2010

A **Destinataires in fine**

RESEAU DE SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE DE LA TRANSMISSION DE LA DENGUE

INTRODUCTION

Vous trouverez ci-après le point sur la situation entomologique du vecteur de la dengue, *Aedes aegypti*, incluant les données collectées à Nouméa, au Mont-Dore et à Dumbéa au mois d'avril 2010.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Les caractéristiques des secteurs visités, et le mode de calcul des indices entomologiques sont présentés ci-après.

Secteurs surveillés :

- Nouméa Ouest (2600 maisons recensées) : Rivière-Salée, Ducos (rue de Papeete), Logicoop, Vallée du Tir, Doniambo, Kaméré, Tindu, Montravel, Normandie.
- Nouméa Est : (2463 maisons recensées) : Ouémo, Magenta, Haut-Magenta, Magenta-Aérodrome, Portes de Fer, 4^{ème}Km, 6^{ème}Km, 7^{ème}Km, Vallée des Colons.
- Nouméa Sud : (1545 maisons recensées) : Faubourg Blanchot, N'Géa, Trianon, Orphelinat, Val Plaisance, Motor-Pool, Anse-Vata.
- Mont-Dore : (1508 maisons recensées) : Robinson, Saint-Michel et Yahoué.
- Dumbéa : (2214 maisons recensées) : Koutio, Auteuil, Tonghoué, Katiramona.

Une centaine de maisons tirées au sort dans les quartiers indiqués ci-dessus ont été visitées au cours du mois dans chacun des secteurs surveillés, et des pondoirs pièges collants ont été mis en place dans les secteurs de Nouméa, à raison d'un par groupe de maisons visitées.

Indices entomologiques présentés :

- **Indice « Maisons » (IM)** = $\frac{\text{nombre de maisons avec au moins 1 g\^ete positif } Aedes\ aegypti \times 100}{\text{nombre de maisons visit\^ees}}$

Cet indice est un bon indicateur du comportement de la population vis-à-vis du vecteur.

- **Indice de Breteau pondéré (IB pond.)** = $\frac{\text{nombre de g\^etes positifs } Aedes\ aegypti \text{ pond\^eres} \times 100}{\text{nombre de maisons visit\^ees}}$

L'Indice de Breteau, faisant partie comme l'IM des indices officiels utilisés par l'OMS, est ici pondéré en fonction du nombre de vecteurs immatures dénombrés.

- **Indice Nymphes par Maison (INM)** = $\frac{\text{nombre de nymphes d}'Aedes\ aegypti}{\text{nombre de maisons visit\^ees}}$

Cet indice remplace l'Indice de Productivité d'Adultes à Nouméa. Il présente l'avantage de donner une meilleure idée de la densité vectorielle réelle, en ne prenant en compte que les nymphes qui évoluent en 2 ou 3 jours au lieu d'un temps variable selon divers paramètres.

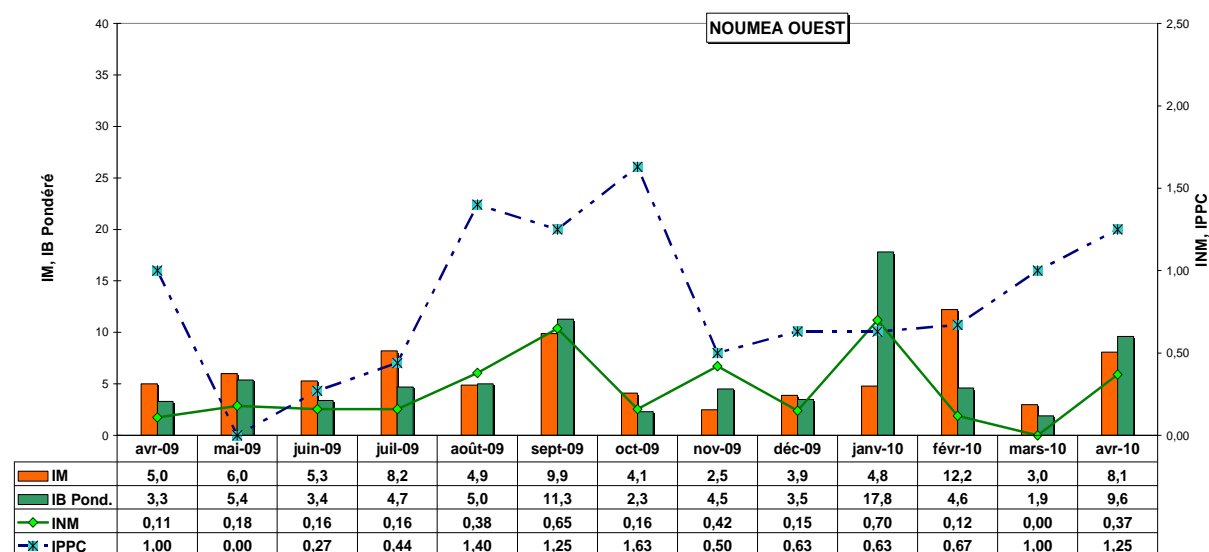
- **Indice de Productivité d'Adultes (IPA)** = $\frac{\text{nombre d}'Aedes\ aegypti \text{ en fin de stade pr\^e imaginal}}{\text{nombre de maisons visit\^ees}}$

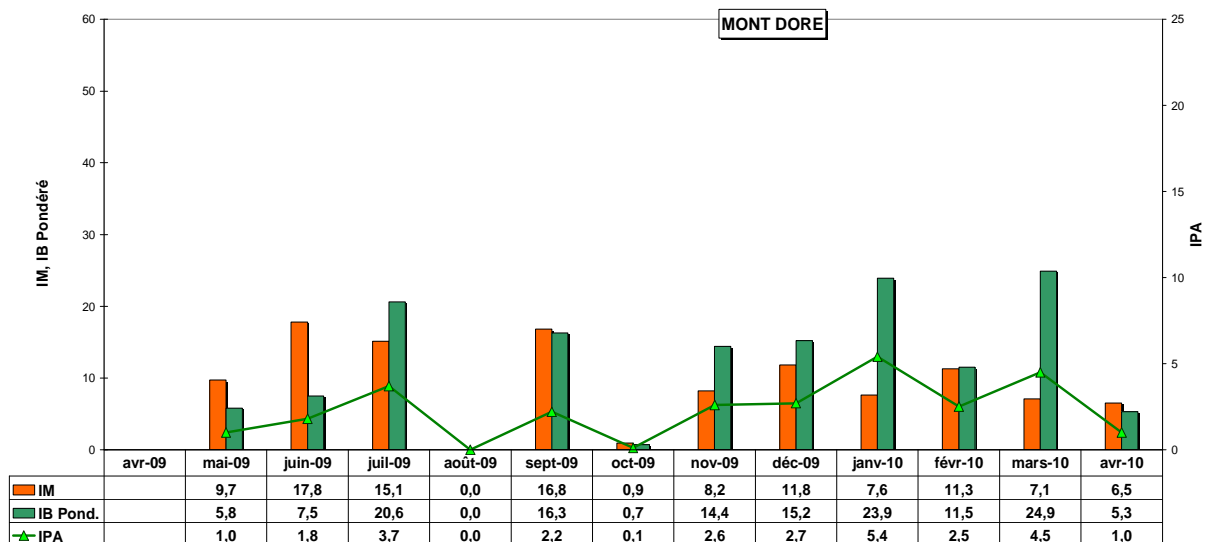
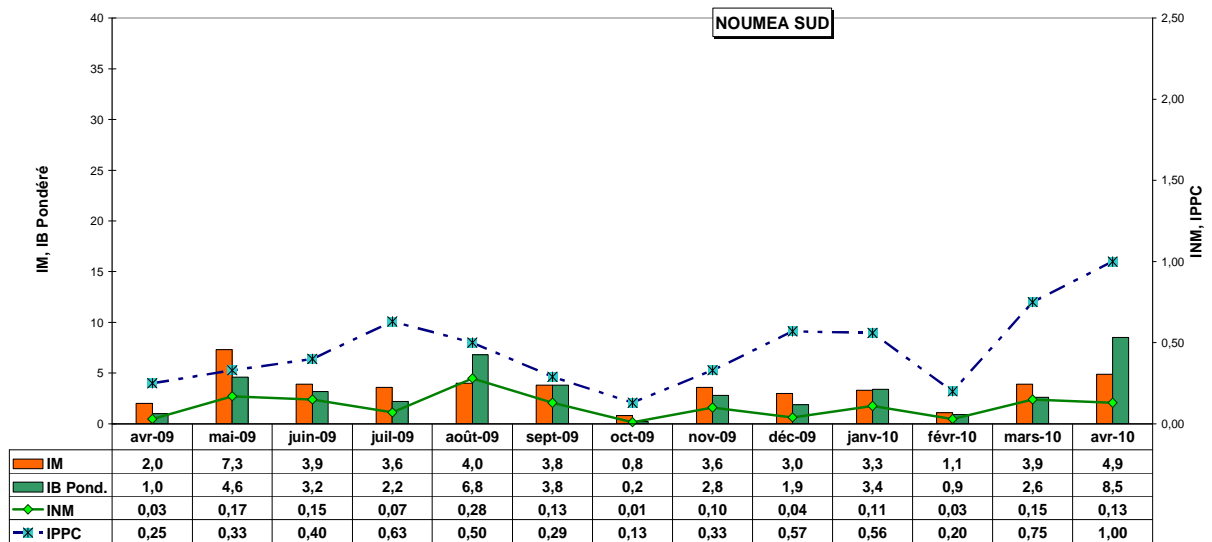
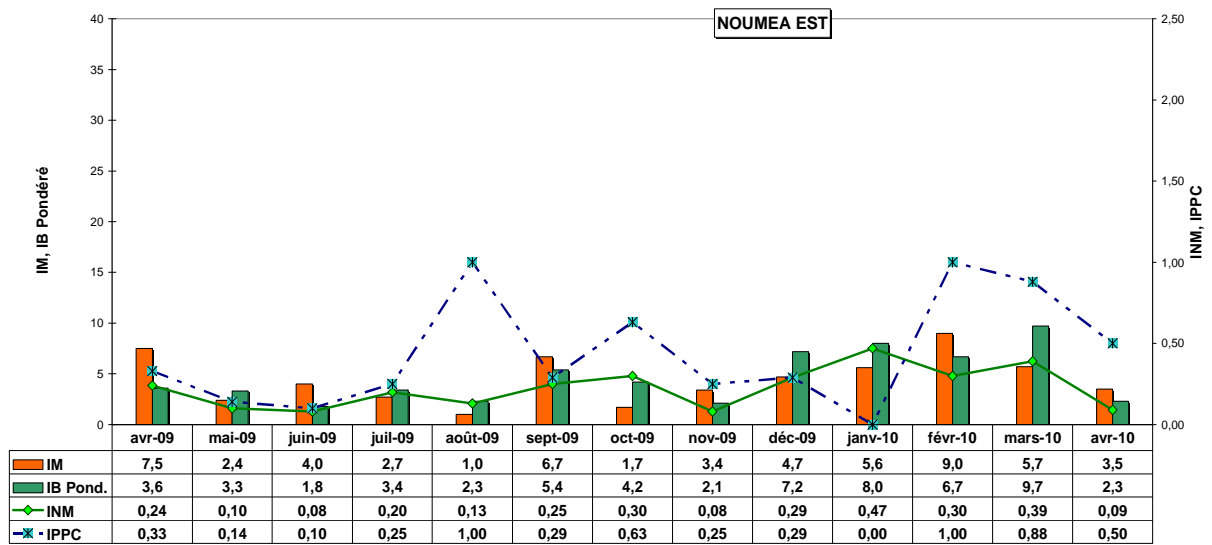
Cet indice reflète la densité vectorielle proprement dite. Il est présenté pour le Mont-Dore et Dumbéa en attendant que la collecte des données nécessaires au calcul de l'INM soit mise en place dans ces deux communes.

- **Indice « Poids Pièges Collants » (IPPC)** = $\frac{\text{nombre de femelles } Aedes\ aegypti \text{ coll\^ees} \times 10}{\text{nombre de pi\^eges pos\^es}}$

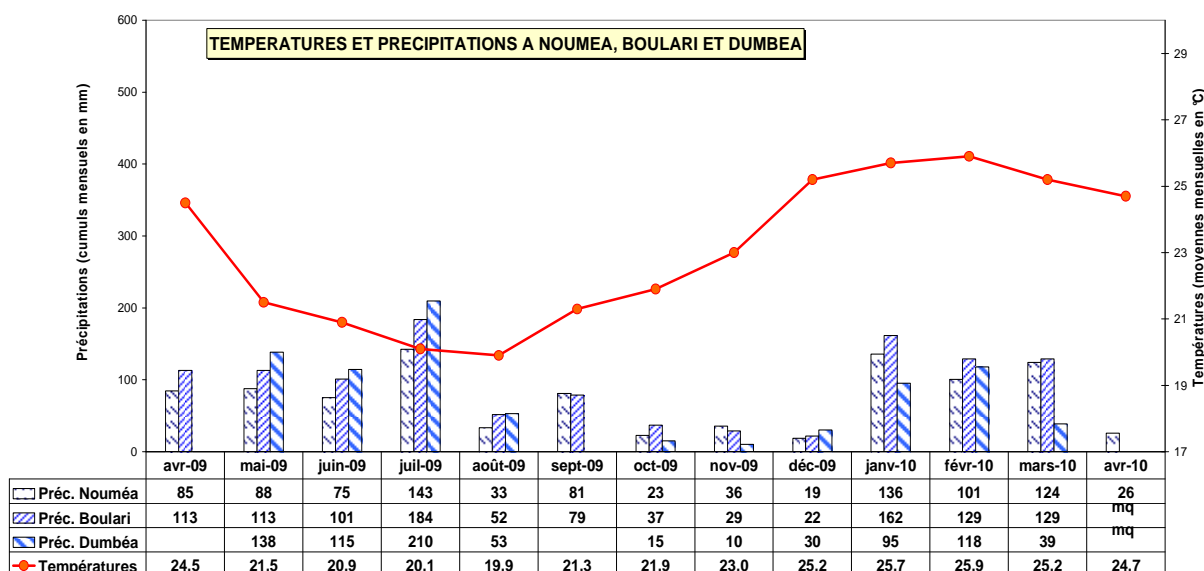
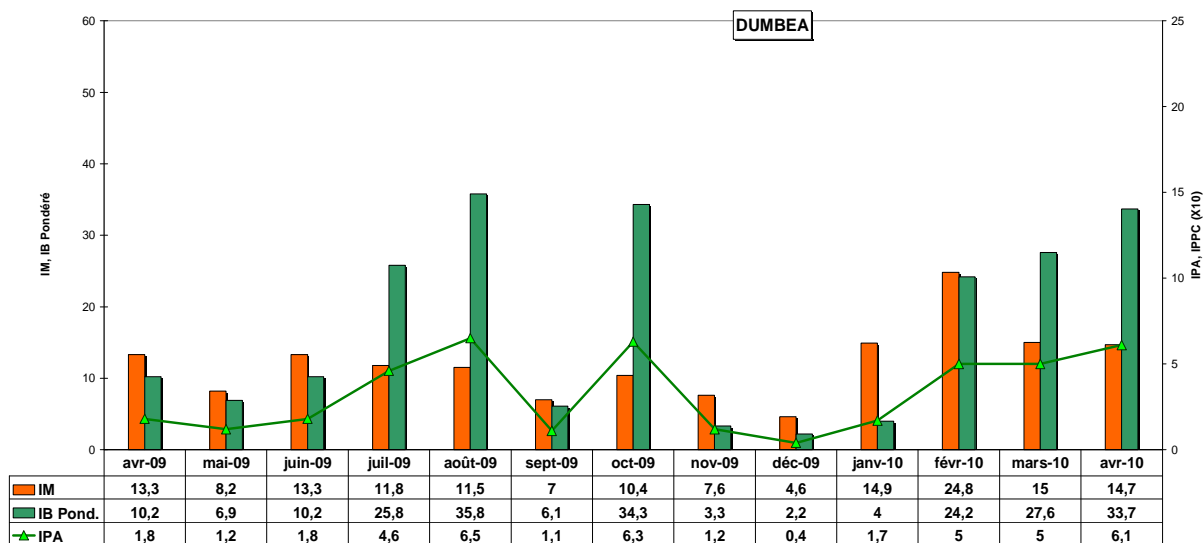
Cet indice donne des indications sur la présence du vecteur au stade où se fait la transmission des virus (femelle adulte).

RESULTATS



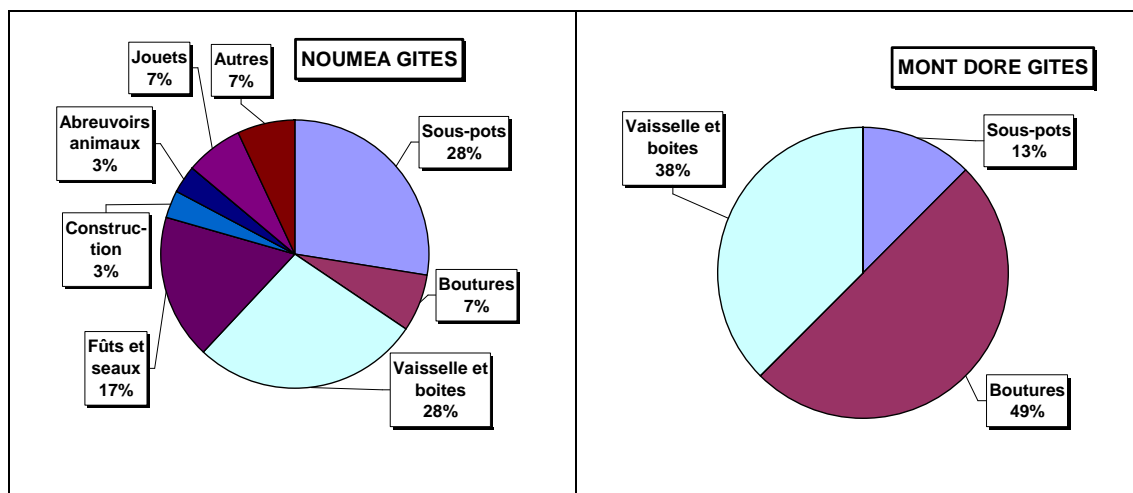


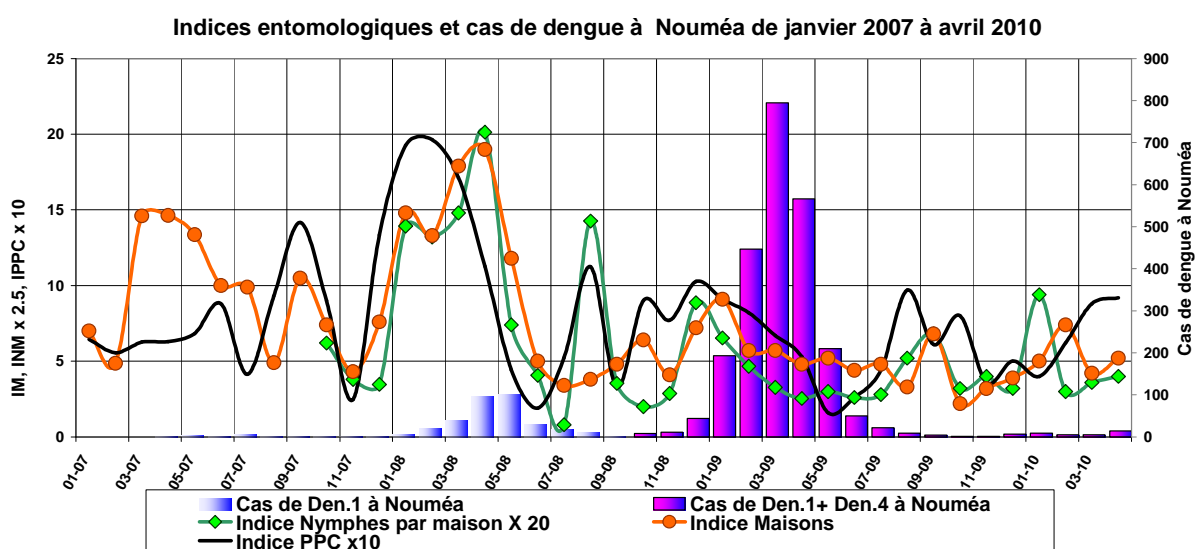
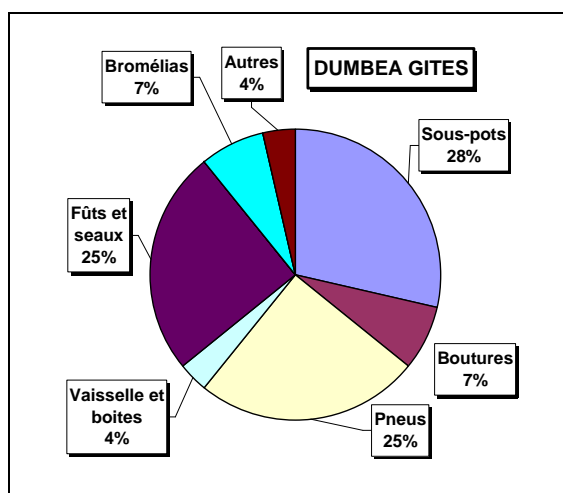
N.B. Du fait de la mobilisation des agents autour des cas de dengue, les données du réseau n'ont pas pu être collectées au mois d'avril 2009.



Source : Météo France - mq : données manquantes

Répartition des gîtes positifs *Ae. aegypti* à Nouméa, au Mont-Dore et à Dumbéa en avril 2010





N.B. Pour rester cohérent avec les indices, le graphique ci-dessus ne fait état que des cas de dengue déclarés à Nouméa.

COMMENTAIRES

Les indices entomologiques remontent nettement au mois d'avril dans les secteurs Nouméa Ouest, Nouméa Sud et Dumbéa, tout en restant à des niveaux relativement modestes, sauf à Dumbéa où la situation serait préoccupante si nous n'étions pas au début de la saison fraîche, à une époque où un démarrage d'épidémie est peu à craindre.

La proportion des sous-pots est en diminution, mais les seaux à boutures, beaucoup plus productifs en nymphes et donc en vecteurs adultes, ne disparaissent pas. A Dumbéa, ce sont essentiellement les seaux et les fûts qui sont responsables de la hausse de l'IB pondéré.

A Nouméa, l'IPPC moyen reste en plateau à un niveau inférieur à une femelle par piège posé. Ce qui semble une valeur modérée, mais des progrès restent à faire.

Le volume des précipitations est toujours fortement déficitaire en avril. Par contre, les températures, en baisse saisonnière normale, ont retrouvé des valeurs conformes à la saison.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Un total de 24 cas de dengue ont été déclarés en avril, soit légèrement plus que pour les mois précédents, mais ce chiffre retombe à 5 pour le mois de mai. Il est donc clair que 2010 ne sera pas une année épidémique pour la dengue en Nouvelle-Calédonie.

Pourtant, au niveau mondial, la maladie ne donne pas de signes de faiblesse. En Asie (Inde, Philippines, Thaïlande), aux Amériques (Brésil, Colombie, Antilles), le nombre de cas et de zones touchées est en hausse. L'Afrique est un continent où l'on parle généralement peu de dengue, mais au Gabon, une épidémie de cette maladie est actuellement en cours conjointement avec une circulation de chikungunya. Plusieurs patients ont été retrouvés positifs pour les deux virus en même temps et ont dû être hospitalisés. Deux personnes infectées en Egypte ont été hospitalisées après leur retour en Italie. Dans ce pays où *Aedes albopictus* – vecteur compétent pour la dengue - est désormais bien établi, on craint que les chaleurs de l'été à venir ne favorisent l'émergence d'une circulation locale du virus, qui avait disparu d'Europe depuis les années 1930-40.

A l'Ile de la Réunion, l'épidémie de chikungunya tend à ralentir, mais la barre des 100 cas a été passée et une dizaine de cas par semaine sont toujours déclarés malgré une lutte anti-vectorielle intense et l'arrivée de la saison fraîche. Pour des détails sur la situation entomologique à la Réunion, consulter le site : <<http://moustiquesinfos.sante.gouv.fr/index.php>>.

SUIVI DE LA SENSIBILITE DES MOUSTIQUES AUX INSECTICIDES

La sensibilité à la deltaméthrine d'une population d'*Aedes aegypti* provenant de Nouméa a été testée. Les résultats obtenus sont les suivants.

Provenance des moustiques testés	Type de gîte	Temps de contact avec l'insecticide	Mortalité obtenue
Nouméa, Faubourg Blanchot	Jouet d'enfant	50 mn	73 %

La mortalité obtenue est en baisse par rapport à ce qui avait été observé l'année dernière.

Une telle évolution était prévisible du fait des nombreuses utilisations de pyrétrinoïdes par les services de santé lors des traitements de cas de dengue en 2009, mais aussi par les particuliers pour se protéger de la maladie. Elle n'en est pas moins alarmante du fait que l'efficacité des traitements spatiaux au moyen de ce type d'insecticide risque rapidement d'être mise en échec.

CONCLUSION

Le risque épidémique vis-à-vis de la dengue peut être considéré comme faible pour le moment.

Mais la vigilance doit être maintenue, car l'éventualité d'une introduction du virus chikungunya existe toujours et nul ne peut prédire quelle en serait l'issue, quelle que soit la saison. Par ailleurs, la remontée du niveau de résistance aux insecticides pyrétrinoïdes constitue un handicap certain pour la prochaine saison, et la mobilisation de la population contre le vecteur constitue l'une des meilleures alternatives.

Rappel du site internet de la DASS, pour plus de détails sur la maladie et son épidémiologie : <http://www.dass.gouv.nc/portal/page/portal/dass/sante/alertes_sanitaires/situationdenguenc>

Rappel du site internet de l'IPNC, pour plus d'informations concernant l'entomologie médicale : <http://www.institutpasteur.nc/article.php3?id_article=160>

Dr Régis GOURSAUD
Directeur p.i.
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

Laurent GUILLAUMOT
Entomologiste
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

Destinataires :

- *M. le Maire de Nouméa.*
- *M. le Maire du Mont-Dore.*
- *M. le Maire de Dumbéa.*
- *M. le Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle- Calédonie.*
- *Mme FUENTES, Ingénieur Sanitaire, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de N-C.*
- *M. le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.*
- *M. le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Nord.*
- *M. le Directeur de l'Action Communautaire et de l'Action Sanitaire de la Province des îles.*
- *M. le Sous-directeur à la Santé Publique – Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.*
- *M. REVERCE, Chef du Service d'Hygiène et de Santé Publique, Mairie du Mont-Dore.*
- *M. BARREAU - CCASS, Mairie de Dumbéa.*
- *Mme WERNERT, Chef des Services Techniques, Mairie de Dumbéa.*